Politique de l’IB en matière de recrutement des examinateurs

Version 1.7 du 3 octobre 2022

# Objet de ce document

Ce document vise à préciser les exigences minimales auxquelles les candidats doivent satisfaire pour être nommés examinateurs de l’IB, dans le cadre du Programme d’éducation intermédiaire (PEI), du Programme du diplôme ou du Programme à orientation professionnelle (POP). De plus, il présente les qualités recherchées qui seront prises en considération au cours du processus de nomination.

# Exigences requises des candidats

La liste ci-dessous précise les exigences auxquelles tous les candidats **doivent** satisfaire pour que leur candidature au poste d’examinateur de l’IB soit étudiée.

* + Les candidats **doivent** avoir un diplôme universitaire (ou équivalent) dans la matière pour laquelle ils postulent (ou une matière connexe).
  + Les candidats **doivent** avoir au moins un an d’expérience dans l’enseignement de cette matière (ou d’une matière connexe) à des élèves âgés de :
    - 14 à 16 ans, pour le PEI ;
    - 16 à 19 ans, pour le Programme du diplôme ou le POP.
  + Les candidats qui ont cessé d’enseigner **doivent** avoir occupé un poste d’enseignant ou d’examinateur au cours des trois dernières années.
  + Les candidats pour le groupe de matières Mathématiques du Programme du diplôme **doivent** maîtriser l’utilisation d’un modèle de calculatrice approuvé par l’IB comme indiqué [ici](https://resources.ibo.org/dp/topic/Use-of-calculators/resource/11162-38795/?lang=fr).
  + Les candidats à l’évaluation de la théorie de la connaissance ou du projet de réflexion **doivent** avoir enseigné ce cours dans une école du monde de l’IB.
* Les candidats doivent être capables d’évaluer les élèves et de rédiger des comptes rendus dans la langue d’usage de la matière évaluée.
* Les candidats **doivent** être capables de communiquer et de lire les documents nécessaires en anglais, en espagnol ou en français.
* Les candidats **doivent** disposer d’un accès à Internet à haut débit (256 kbit/s minimum, 2 Mbit/s recommandés) dans un environnement sécurisé convenant à la notation de matériel d’évaluation confidentiel.
* Toutes les candidatures d’examinateur de l’IB doivent être accompagnées d’au moins deux références professionnelles.
  + Si vous travaillez dans un établissement, au moins l’une des personnes citées en référence **doit** être votre chef d’établissement ou l’adjoint au chef d’établissement, ou votre coordonnateur de l’IB si vous travaillez dans une école du monde de l’IB.
  + Si vous avez récemment pris votre retraite ou ne travaillez pas dans le domaine de l’éducation à l’heure actuelle, au moins l’une des personnes citées en référence **doit** être le chef d’établissement, l’adjoint au chef d’établissement ou le coordonnateur de l’IB du dernier établissement où vous avez travaillé.
  + Si vous travaillez dans un établissement d’enseignement supérieur ou une université, au moins l’une des personnes citées en référence **doit** occuper un poste supérieur au vôtre, comme le responsable en chef de département.
  + Les membres de la famille, les amis et les employés actuels de l’IB ne seront **pas** considérés comme des références.
* Les candidats doivent informer les personnes qu’ils ont citées en référence qu’il pourra leur être demandé de fournir des recommandations afin de soutenir leur candidature. Un candidat ne pourra être nommé que si l’IB reçoit au moins deux références satisfaisantes de la part des personnes citées.
* Les candidats **doivent** disposer d’un compte bancaire à leur nom. Les honoraires d’examinateur seront versés uniquement sur un compte à leur nom. Aucun paiement ne pourra être effectué sur le compte d’un tiers, à savoir un compte au nom d’un proche, d’une société, d’une organisation ou de tout autre représentant.
* Les candidats qui détiennent un compte dans une banque située dans les pays ou les zones mentionnés ci-après doivent percevoir un paiement dans leur devise locale comme suit :
  + - (i) pour les banques au Canada, en dollars canadiens (CAD) ;
    - (ii) pour les banques des pays européens de la zone euro, en euros (EUR) ;
    - (iii) pour les banques à Singapour, en dollars de Singapour (SGD) ;
    - (iv) pour les banques aux États-Unis, en dollars américains (USD) ;
    - (v) pour les banques en Australie, en dollars australiens (AUD) ;
    - (vi) pour les banques au Royaume-Uni, en livres sterling (GBP) ;
    - (vii) pour les banques en Suisse, en francs suisses (CHF) ;
    - (viii) pour les banques en Inde, en roupies indiennes (INR).

# **Les candidats doivent signaler tout conflit d’intérêts potentiel.** Pour cela, veuillez consulter la [politique en matière de conflits d’intérêts dans le cadre de l’évaluation à l’intention des professionnels de l’éducation de l’IB](https://www.ibo.org/fr/jobs-and-careers/become-an-assessment-ib-educator/declaring-connections-with-a-school/).

# Qualifications et expérience souhaitées

La liste ci-dessous définit les qualifications et l’expérience souhaitées des candidats lorsqu’ils postulent à un poste d’examinateur de l’IB.

* + Expérience de l’enseignement du PEI, du Programme du diplôme ou du POP.
  + Expérience de l’enseignement à un niveau de qualification pour l’entrée dans l’enseignement supérieur (pour les examinateurs candidats du Programme du diplôme ou du POP).
  + Expérience du rôle d’examinateur.
  + Capacité à lire des documents, rédiger des rapports et noter des travaux d’élèves dans les langues suivantes.

|  |  |
| --- | --- |
| **Programme du diplôme / POP** | **PEI** |
| Allemand  Anglais  Chinois  Coréen  Espagnol  Français  Japonais | Allemand  Anglais  Arabe  Catalan  Chinois  Coréen  Danois  Espagnol  Finnois  Français  Grec  Japonais  Kazakh  Néerlandais  Norvégien |
|  |  |

# Principes de nomination

Si un candidat satisfait aux exigences indiquées plus haut, sa candidature sera étudiée pour évaluer le PEI, le Programme du diplôme ou le POP. Néanmoins, l’IB se réserve le droit d’émettre un jugement global sur chaque candidature.

En raison de la nature du modèle d’évaluation de certaines composantes, les examinateurs qui notent dans une langue autre que l’anglais pourront être tenus de noter des réponses en anglais. Il faudra alors que les candidats à ces matières soient bilingues. Cette exigence pourra être prise en compte dans le cadre du processus de candidature ou après la nomination.

Si sa candidature est acceptée, le candidat ou la candidate doit renoncer à tout rôle lié au service « Élaboration d’un programme d’études de qualité » occupé actuellement.

Dans le cadre du Programme du diplôme ou du POP, le candidat sera nommé pour une matière et deux composantes lorsque la période d’évaluation d’une composante ne chevauche pas celle d’une autre ou lorsque la nature de l’évaluation d’une matière impose aux examinateurs d’évaluer plusieurs composantes.

Dans le cadre du PEI, le candidat sera nommé pour une composante anticipée et une composante ultérieure. Une composante anticipée correspond **soit** à une matière choisie pour un portfolio électronique, **soit** au projet personnel. Une composante ultérieure correspond **soit** àune matière concernée par un examen sur ordinateur, **soit** à l’examen interdisciplinaire. Pour que sa candidature soit prise en compte pour évaluer le projet personnel, le candidat **doit** déjà enseigner dans une école du monde de l’IB qui propose le PEI.

Le volume de travail proposé aux candidats retenus varie en fonction de leurs relations avec les écoles du monde de l’IB et des exigences actuelles de l’IB pour les examinateurs.

Lorsque peu d’élèves sont inscrits à une matière, les examinateurs ne doivent avoir de relations avec aucune des écoles du monde de l’IB qui inscrivent des élèves à la matière concernée. Il ne sera donc pas possible de nommer un examinateur pour cette matière, si celui-ci se trouve en situation de conflit d’intérêts.

Afin d’assurer la cohérence des normes de notation, les examinateurs peuvent être amenés à noter des réponses dans la langue utilisée pour établir le modèle d’assurance de la qualité (généralement l’anglais). C’est pourquoi les candidats pour ces matières doivent être bilingues comme cela est mentionné dans l’annonce du poste sur le site Web de l’IB (<https://www.ibo.org/fr/examiners>). Cette exigence pourra être prise en compte dans le cadre du processus de candidature ou après la nomination.

Pour la plupart des matières, les candidats souhaitant évaluer des élèves dans une langue qui n’est pas leur première langue doivent démontrer un **niveau de connaissances avancé** dans la langue d’usage pour pouvoir évaluer les élèves et rédiger des rapports ([Cadre européen commun de référence pour les langues](https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/table-1-cefr-3.3-common-reference-levels-global-scale)).

Pour les mathématiques et les sciences, les candidats qui sont à l’aise pour s’exprimer dans la langue d’usage peuvent être acceptés s’ils démontrent un **niveau intermédiaire supérieur** ([Cadre européen commun de référence pour les langues](https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/table-1-cefr-3.3-common-reference-levels-global-scale)).

Les examinateurs doivent uniquement préciser qu’ils peuvent évaluer les élèves dans une langue s’ils satisfont à ces exigences ([Cadre européen commun de référence pour les langues](https://europa.eu/europass/fr/common-european-framework-reference-language-skills)).

Les examinateurs ne seront nommés que pour les langues pour lesquelles ils ont déclaré avoir le niveau de compétences requis. Une nomination en tant qu’examinateur se fait selon les compétences linguistiques déclarées. Elle peut donc être retirée si l’examinateur ne peut pas ou ne souhaite pas évaluer dans toutes les langues indiquées.

L’IB doit respecter la législation de tous les pays dans lesquels les examinateurs sont recrutés.

Annexe A

Les matières présentes dans le tableau ci-dessous peuvent être évaluées de manière monolingue en anglais (sauf indication contraire) et dans les langues spécifiées.

|  |  |
| --- | --- |
| **Matière** | **Langues** |
| Études sociales brésiliennes | Portugais uniquement |
| Gestion des entreprises | Espagnol |
| Histoire | Espagnol |
| Histoire moderne du Kazakhstan | Kazakh uniquement |
| Philosophie | Espagnol |
| Pensée politique | Espagnol |
| La Turquie au XXe siècle | Turc uniquement |
| Biologie | Espagnol |
| Chimie | Espagnol |
| Physique | Espagnol |
| Mathématiques : applications et interprétation | Espagnol |
| Mathématiques | Espagnol |
| Arts visuels | Espagnol |
| Théorie de la connaissance | Chinois, espagnol, français |